



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Modernisation et sécurisation de l'usine de SAIPOL de Lezoux (63)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom : SAIPOL Prénom(s) : \_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : SAIPOL

N° SIRET : 3 8 8 0 2 1 1 5 6 0 0 0 9 5 Type de société (SA, SCI...) : SAS

Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur  
Nom : MUNSCH Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
Gaëlle

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
sans	Pour information : ICPE - avant / après projet : rubrique 2160-1 (enregistrement) et rubrique 3642-2 (autorisation) --> pas de modification liée au projet

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il est envisagé de rendre l'usine plus sécurisée et inclusive :

- Déclassement du silo 17 ;
- Remplacement des tours aéroréfrigérantes par des tours adiabatiques avec utilisation de l'eau de nappe au lieu de celle du réseau public ;
- Sprinklage de plusieurs installations dont celle d'extraction ;
- Déplacement de la salle électrique à l'extérieur de l'atelier d'extraction ;
- Extension du site avec l'acquisition de la parcelle avec habitation (au Nord-Ouest) ;
- Suppression d'un silo à coques (au Sud-Est) pour permettre l'optimisation du plan de circulation ;
- Implantation d'une cuve d'eau pour le sprinklage ainsi que le système de pompage à la place du silo 17.
- Extension du site avec l'acquisition de la parcelle avec habitation (à l'Est) ;
- Déconstruction de bâtiments anciens et reconstruction de bâtiments neufs ;
- Aménagement de quais de déchargement des graines et de déchargement des huiles ;
- Augmentation de l'activité principale du site, liée à la clarification du critère de classement et liée à l'augmentation organique future de l'activité.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet concerne l'entité SAIPOL pour laquelle il est envisagé de rendre l'usine plus sécurisée et inclusive afin d'assurer son insertion dans son environnement et son attractivité pour des projets valorisant les graines de tournesol françaises.



## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux concernent :

- 1) Le silo de graines n°17 (surface : 450 m<sup>2</sup>) localisé au niveau de la limite parcellaire au Nord du site, accolé à la départementale D20 sera démantelé. Egalement, le magasin de stockage de pièces (surface : 112 m<sup>2</sup>) accolé sera également supprimé.
- 2) Des systèmes d'extinction automatique incendie seront mis en place : à l'atelier de décorticage & granulation coques, à l'atelier presserie, au local compresseur, à l'atelier granulation des tourteaux, à l'atelier extraction et au poste de dépotage d'hexane.
- 4) La salle électrique à l'extérieur de l'atelier d'extraction sera déplacée. Un bâtiment dédié de surface au sol de 55 m<sup>2</sup> sera construit.
- 5) Remplacement des tours aéroréfrigérantes par des tours adiabatiques.
- 6) La modification du plan de circulation interne va se poursuivre en plusieurs étapes :
  - Cloisonnement du stockage principal ST15 des tourteaux ;
  - Installation d'un nouvel atelier de granulation ;
  - Recentrage de la petite cellule à coques (PC), sans modification de sa capacité ;
  - Démontage de la grande cellule à coques (GC) et des bâtiments anciens en limite Est
  - Ajout d'un second pont bascule.
- 7) Une nouvelle presserie (également nommé atelier de préparation) sera construite au Nord du site.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les modifications projetées ont pour objectif la modernisation et la sécurisation du site SAIPOL de Lezoux, afin d'augmenter la production dans la phase d'exploitation future. L'objectif du groupe Avril (auquel appartient le site) est en effet d'augmenter la capacité de production de 180 000 t/an à 250 000 t/an de graines, d'ici la fin de la mise en service des projets d'envergure.

Outre les travaux décrits au chapitre 4.3.1 précédent, le projet de modernisation du site comprend le désamiantage des toitures des bâtiments du site.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

sans objet

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
1) Consommation d'eau de nappe : 2) Consommation d'eau process : 3) Augmentation de la surface imperméabilisée : 4) Augmentation de la production :	1) + 3 300 m <sup>3</sup> /an 2) - 16 500 m <sup>3</sup> /an 3) + 500 m <sup>2</sup> 4) + 70 000 t/an de PF

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :   Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.



**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le site SAIPOL a fait l'objet d'un Dossier de demande d'autorisation d'Exploiter (dont Etude d'impact) en 2004

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucune ZNIEFF de type 1 ou 2 à moins de 1 km du site de SAIPOL. Les deux ZNIEFF les plus proches se trouvent à 1,8km (BOIS D'ORNON) et 2km (VARENNES ET BAS LIVRADOIS) du site de SAIPOL
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun parc naturel régional à moins de 1km du site SAIPOL. Le parc naturel régional le plus proche se situe à 3,6km à l'Est du site de SAIPOL : PNR du Livradois-Forez (FR8000019) d'une superficie de 312 861 ha.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les routes départementales traversant ou bordant Lezoux ne sont pas répertoriées dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2019-2023 relatif aux routes départementales du Puy-de-Dôme.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument le plus proche du site est l'ancienne porte de la ville (situé à 215m).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT ou PPNR n'est recensé sur la commune de Lezoux.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche (SSP3790648) est situé à 500m du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les données fournies par l'ARS, aucun captage public d'alimentation en eau potable (AEP) n'est présent à moins de 5 km du site d'étude, et le site ne s'intègre dans aucun périmètre de protection de captage AEP
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche (Plaine des Varennes) est à plus de 2km au Nord et à l'Est du site SAIPOL
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument le plus proche du site est l'ancienne porte de la ville à 215m.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin d'alimenter les tours adiabatiques, un prélèvement de 3300m3/an sera fait dans la nappe (forage présent sur le site).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nappe où sera prélevée les eaux pour les tours adiabatiques est existante au droit du site (station de rabattement de la nappe déjà existante sur le site).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux, les terres de déblai seront réutilisées au maximum pour éviter tout excédent de matériaux. Si nécessaire, l'excédent de matériaux sera éliminé via une filière spécialisée. Les déchets amiantés seront également éliminés via les filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	idem ci-dessus
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remplacement des tours aéroréfrigérantes par les tours adiabatiques permettront de réduire la consommation d'eau de ville; l'eau nécessaire aux tours utilisera l'eau de nappe.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucune ZNIEFF de type 1 ou 2 à moins de 1 km du site de SAIPOL. Les deux ZNIEFF les plus proches se trouvent à 1,8km (BOIS D'ORNON) et 2km (VARENNES ET BAS LIVRADOIS) du site de SAIPOL. Le site NATURA le plus proche est à 2,2 km. La distance suffisante permettra d'éviter toute perturbation du milieu naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche (Plaine des Varennes) est à 2,3 km du site de Lezoux. La distance suffisante permettra d'éviter toute perturbation du milieu naturel.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SAIPOL a acheté des parcelles bâties au Nord-Ouest et au Sud-Est à des riverains; elles ne sont pas en zone naturelle, agricole, forestière ou maritime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ICPE le plus proche de SAIPOL est "Pierre Cotte" qui est classé en Autorisation. Le site est situé à 700m de SAIPOL.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est classé en zone d'exposition moyenne vis-à-vis du risque retrait gonflement des argiles. Le site est classé en zone de sismicité modérée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AIR : des captages de poussières vont être ajoutés SOLS : pas de modification EAUX : les effluents respecteront les VLE
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation du trafic PL global entrant/sortant estimée à +25% liée à l'augmentation d'activité.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation des PL sera interne au site. Les tours adiabatiques seront moins bruyantes. Plusieurs zones (pompes, presserie.) seront couvertes ou fermées.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rachat des parcelles contigues au site et les mesures compensatoires pour limiter le bruit concourent à réduire les nuisances sonores pour l'environnement.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation des PL sera interne au site. Les tours adiabatiques seront moins bruyantes. Plusieurs zones (pompes, presserie.) seront couvertes ou fermées.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources lumineuses seront dirigées vers l'intérieur du site de SAIPOL et non vers les riverains.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est éclairé la nuit pour des raisons de sécurité.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides du site vont : le réseau public (dirigeant les effluents vers la STEP communale) et le milieu naturel vers le ruisseau Le Litroux : pas d'évolution liée aux modifications
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le réseau public vers la STEP (eaux pluviales souillées + eaux sanitaires + eaux industrielles) et dans le milieu naturel ruisseau Litroux (eaux pluviales propres + eaux de nappe).



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le procédé mis en place à SAIPOL engendre des effluents de par le procédé d'extraction, la purge des chaudières, les eaux sanitaires, les eaux issues de la vidange de la cuvette de rétention déportée des cuves d'huile.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux engendreront des déchets : démantèlement des bâtiments, désamiantage des toitures, travaux sur la voirie, génie civil, ... Les différents diagnostics vont être réalisés (amiante, pb, déchet démolition) En phase d'exploitation, les déchets engendrés seront de même typologie que les déchets actuels.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux se feront dans un souci de s'intégrer au mieux au paysage : couleur des tuiles des nouvelles toitures harmonisée avec les bâtiments voisins, végétalisation du site, pas d'éléments en hauteur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification : les nouvelles parcelles acquises sont en zone à urbaniser selon le PLU de la commune.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'effets cumulés avec d'autres projets



---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

sans objet

---

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

EAUX : La modernisation du site engendrera l'imperméabilisation supplémentaire du sol de 500m<sup>2</sup>. Les eaux pluviales tombant sur ces zones seront collectées par le réseau des eaux pluviales souillées actuel puis renvoyées vers la station d'épuration communale. Ces eaux continueront de subir des auto contrôles régulièrement par SAIPOL.

AIR : En phase d'exploitation future, la captation des poussières va être améliorée et les points de rejets pourront évoluer avec les nouveaux aménagements suivants :

- Modernisation du poste de chargement tourteaux et de coques : bâtiment fermé avec mise en place d'une captation et filtration avant rejet de l'air ;
- Modernisation des postes de déchargement graines : en auvent avec mise en place d'une captation et filtration avant rejet de l'air.

La construction de la nouvelle presserie s'accompagnera également d'une amélioration de la gestion des émissions atmosphériques de cet atelier.

Les modifications n'impacteront pas les rejets de COVT et de fumées de combustion des chaudières.

En phase de travaux, la déconstruction des bâtiments sera à l'origine d'émissions poussières. Des précautions devront être prises pendant cette période (affichage pour les riverains, vérification de la direction du vent, port d'équipements de protection respiratoire pour les opérateurs de chantier, ...).

SOL : Achat de parcelles au Nord-Ouest et au Sud-Est du site classées en zone à urbaniser selon le PLU de la commune de Lezoux.

cf. plus de détails dans le Porter à connaissance joint

---



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au terme de ce formulaire et du porter à connaissance joint, les modifications projetées sur le site SAIPOL sont jugées non substantielles par l'exploitant. Elles ne sont pas de nature à aggraver les incidences du site sur son environnement, mais au contraire elles tendent vers une maîtrise des impacts. Aussi, la réalisation d'une évaluation environnementale pour le projet ne paraît pas justifiée.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

**i** Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

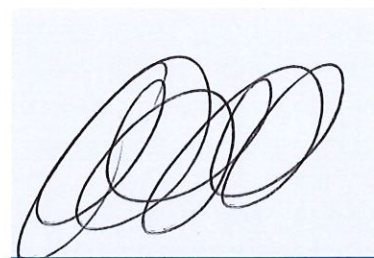
Nom Vitté

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Directeur d'usine

À Leozux

Fait le 07/12/2023



Signature du (des) demandeur(s)